

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

**Commission permanente du 8 avril 2024**

**Délibération n° CP-2024-3110**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Convention de partenariat triennale pour la période 2024-2026 avec l'association Goethe Institut Lyon - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour son programme d'actions 2024

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

**Rapporteur** : Madame Hélène Duvivier

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 22 mars 2024

Secrétaire élu(e) : Madame Blandine Collin

Présents : M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, Mme L. Boffet, Mme C. Brossaud, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, M. J. Camus, Mme S. Chadier, M. P. Charmot, M. P. Cochet, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. J-L. Da Passano, M. R. Debû, Mme N. Dehan, Mme H. Duvivier, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, M. M. Grivel, Mme A. Groperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, Mme Z. Khelifi, M. J-C. Kohlhaas, M. L. Lassagne, M. J-M. Longueval, M. R. Marion, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme M. Picot, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, M. J-C. Ray, Mme S. Runel, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

Absents excusés : M. P. Blanchard (pouvoir à Mme H. Duvivier), M. C. Geourjon (pouvoir à Mme N. Frier), M. D. Kimelfeld (pouvoir à Mme M. Picot).

**Commission permanente du 8 avril 2024****Délibération n° CP-2024-3110**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Convention de partenariat triennale pour la période 2024-2026 avec l'association Goethe Institut Lyon - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour son programme d'actions 2024

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

La Commission permanente,

Vu le rapport du 20 mars 2024, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

**I - Contexte**

Le réseau des Instituts Goethe est composé de 158 structures indépendantes, réparties partout en Europe et dans le monde.

Implanté à Lyon depuis 1966, le Goethe Institut Lyon prend la forme d'une association à but non lucratif, juridiquement indépendante et qui agit en toute autonomie. Un contrat-cadre lie la structure avec le ministère allemand des Affaires étrangères.

L'association a pour mission de promouvoir la langue allemande, d'informer sur la vie sociale et politique du pays et d'encourager la coopération franco-allemande et européenne dans tous les domaines de la vie publique : économie, enseignement, culture. Le Goethe Institut Lyon encourage la mobilité entre la France et l'Allemagne par le biais de cours d'allemand tous niveaux. Par ailleurs, il organise et soutient aussi un grand nombre de manifestations présentant la culture allemande sur la Métropole et, au-delà, dans le grand sud-est de la France. Il agit en étroite collaboration avec de nombreux partenaires régionaux et internationaux et gère une antenne à Marseille.

Les offres du service pédagogique du Goethe Institut s'adressent aux élèves de tous niveaux (école primaire, collège, lycée, lycée professionnel, université, institut universitaire de technologie, dont des établissements du réseau d'éducation prioritaire), ainsi qu'aux enseignants et professeurs de ces différents établissements. Les manifestations culturelles sont destinées, quant à elles, à un public des plus divers (tous âges, tous milieux), une attention particulière étant portée à l'accueil personnalisé de groupes spécifiques.

Implanté en cœur du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, le Goethe Institut propose au public des conférences, des expositions, des concerts, des spectacles, des rencontres et débats dans de très bonnes conditions d'accessibilité et de visibilité. C'est, pour les collectivités et l'ensemble des acteurs culturels et éducatifs de la Métropole, un lieu de ressources, de rencontres et de diffusion et la Métropole peut, à l'occasion, y coorganiser des événements (par exemple, à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée, l'accueil des communes de l'agglomération jumelées avec des villes allemandes).

Le Goethe Institut Lyon est également un acteur accélérateur de projets avec les villes partenaires telles que Leipzig et Francfort. Il agit en réseau avec les instituts français dans les villes partenaires mais aussi avec des fondations allemandes pour faciliter, co-financer et promouvoir des projets culturels et éducatifs en faveur de jeunes, de professionnels, d'associations du territoire.

Actuellement, les Goethe Instituts en Europe occidentale connaissent une période difficile. En effet, à l'automne 2023, le siège du Goethe Institut basé à Munich annonçait une vaste réorganisation de ses 158 instituts affiliés, avec un objectif d'économie de 24 M€ et une nouvelle répartition géographique pour renforcer sa présence en Europe centrale et orientale, dans le Caucase, aux États-Unis et dans le Pacifique sud. Cette réorganisation a eu pour conséquence, en France, la fermeture des instituts de Bordeaux, Lille et du bureau de liaison de Strasbourg ainsi que la réduction des activités de l'institut de Toulouse dès le 31 décembre 2023. Le choix a, cependant, été fait de conserver le Goethe Institut Lyon.

## II - Objectifs de la Métropole

Engagée dans des partenariats de territoire à territoire, la Métropole a une longue tradition d'échanges internationaux. Elle contribue ainsi, à son échelle, et sur la base des compétences dont elle dispose, à apporter des réponses aux grands objectifs internationaux que l'organisation des Nations-Unies a adoptés pour une mondialisation plus juste et plus solidaire.

Ces objectifs entendent répondre aux défis du XXI<sup>ème</sup> siècle que sont la croissance et la mobilité urbaines, les innovations et l'adaptation aux changements climatiques, les conséquences des instabilités géopolitiques mondiales, les interdépendances socio-économiques, le développement d'activités économiques et des emplois et le vivre ensemble.

Pour ce faire, la Métropole travaille aussi avec l'ensemble des acteurs locaux de son territoire, qui développent des actions à l'international et qui sont détenteurs d'expériences et de savoir-faire spécifiques avec un réel potentiel d'expertise, d'innovation et de mobilisation.

Dans ce cadre, elle peut soutenir des actions menées par ceux d'entre eux qui présentent des actions cohérentes avec les principaux axes stratégiques de son intervention à l'international : stratégie Europe et animation territoriale sur les politiques européennes, coopérations internationales bilatérales géographiques et thématiques, coopération au développement avec les pays émergents, internationalisation du territoire, promotion de la francophonie, information et sensibilisation des citoyens, notamment les publics jeunes, aux thématiques internationales permettant de mieux connaître les cultures du monde et les grands enjeux mondiaux.

Concernant le soutien aux acteurs locaux développant des actions internationales, la Métropole a mis en place, en 2017, un appel à projets annuel pour le financement, par voie de subventions, d'initiatives relevant de ses compétences respectives.

Ainsi, chaque année, ce sont environ 75 structures qui sont soutenues financièrement par la Métropole pour déployer une action ou un projet spécifique, en lien avec l'un des trois grands objectifs de la politique internationale de la collectivité : l'interculturalité, l'éducation à la citoyenneté européenne et mondiale, la solidarité internationale.

De manière complémentaire à cet appel à projets, et au regard des projets déposés chaque année dans ce cadre, la Métropole a souhaité construire un partenariat pérenne et durable avec certains des acteurs institutionnels et associatifs de son territoire, afin de leur permettre d'agir, sur leur champ d'actions, de manière plus permanente et en ayant une meilleure visibilité sur le soutien de la Métropole à moyen terme.

Cet engagement pluriannuel d'objectifs et de moyens permet d'envisager, de façon plus globale et durable, le partenariat avec ces structures et de pérenniser les actions. Aussi, afin de contribuer à leurs objectifs, la Métropole souhaite apporter son soutien à l'association Goethe Institut Lyon sur une durée de trois ans (2024-2026).

La présente délibération a pour objet de présenter l'activité et les engagements triennaux du Goethe Institut Lyon ainsi que l'attribution de la subvention de la Métropole pour 2024.

L'accompagnement financier annuel de la Métropole pour les années prochaines sera soumis chaque année au vote de l'assemblée. Les subventions correspondantes seront versées sous réserve du vote des crédits annuels au budget métropolitain.

Le soutien attribué à l'association Maison des solidarités locales et internationales, par délibération du Conseil n° 2023-1596 du 27 mars 2023, et le soutien attribué aux associations Nouvel Institut franco-chinois, Africa 50 et Maison des Européens-Lyon par délibération de la Commission permanente n° CP-2023-2449 du 10 juillet 2023 se sont inscrits dans ce même cadre.

### III - Compte-rendu d'activités de l'association pour 2023 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2023-1830 du 25 septembre 2023, la Métropole a attribué à l'association Goethe Institut Lyon une subvention d'un montant de 4 000 € pour son projet 2023.

Les activités culturelles développées par l'association en 2023 ont, notamment, été les suivantes.

Dans le domaine cinématographique, le Goethe Institut organise le festival de cinéma *Vox Populi* sur le film européen engagé, avec 12 organisations européennes. L'édition 2023 a proposé neuf projections de films et trois séances scolaires, complétées par des discussions avec des réalisateurs et des militants. Par ailleurs, Sommerkino, le festival du film allemand gratuit et en plein air, a été proposé pour la 12<sup>ème</sup> fois, en juillet 2023.

Le Goethe Institut conduit, par ailleurs, plusieurs projets en lien avec les villes partenaires de Lyon :

- le projet *Transforme ta ville*, mené en partenariat avec la Métropole pour organiser un échange de jeunes étudiants de Lyon et Francfort autour de la ville durable. 20 jeunes ont ainsi pu se rencontrer à Francfort et à Lyon, en juin 2023, autour d'un programme axé sur la participation à la transition écologique du territoire,
- l'échange scolaire *Ma ville en mots et en images* avec la participation d'illustrateurs et d'écoles primaires de Lyon et Leipzig. En outre, des collèges de la Métropole ont pu participer à ce projet interculturel et pédagogique permettant de mieux faire découvrir et de créer du lien avec la ville jumelée,
- le Lyon BD Festival a mis un focus sur l'Allemagne avec l'accueil de deux artistes phares de la scène BD de Leipzig,
- le prix littéraire des jeunes européens récompensant des œuvres d'auteurs allemande et Belge en 2023,
- la facilitation de la venue d'une classe de Francfort dans ce contexte.

Le Goethe Institut a organisé parallèlement plusieurs débats sociétaux, avec un cycle de conférences, intitulé *Vivre autrement en Europe* autour des modes de vies européens proposant des alternatives aux systèmes économiques et sociétaux prédominants. L'objectif était de faire connaître des mouvements alternatifs européens et d'offrir une plateforme qui permettra aux associations européennes d'échanger et de comparer. Ce projet est conduit en partenariat avec l'EUNIC (*European National Institutes for Culture* : le réseau des instituts culturels nationaux de l'Union européenne, présent également à Lyon).

Enfin, le Goethe Institut soutient aussi la création et les liens avec les institutions culturelles locales, à travers les projets suivants :

- initiative Plateforme pour les industries culturelles lancée à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée pour réunir en tandem de jeunes créateurs et créatrices des deux pays et encourager ainsi la coopération artistique franco-allemandes,
- exposition *1 000 rêves*, en résonance avec le festival *Écrans mixtes*,
- une rencontre avec le chorégraphe Boris Charmatz, à l'occasion de la programmation de son spectacle lors de la Biennale de la danse,
- Quais du Polar : co-organisation de la venue de l'auteur et projection de la série *Babylon Berlin*,
- invitation de l'auteur dessinateur jeunesse Ole Könnecke, à l'occasion de la fête du livre jeunesse de Villeurbanne,
- soutien à la venue d'auteurs allemands lors du *Littérature Live Festival*.

### IV - Proposition pour un partenariat triennal 2024-2026 et programme d'actions du Goethe Institut Lyon pour 2024

#### 1° - Convention de partenariat triennale

L'association Goethe Institut Lyon agit donc comme un véritable trait d'union entre le territoire métropolitain et l'Allemagne. Tout en consolidant le tandem franco-allemand et les partenariats avec les autres instituts européens basés à Lyon, son action bénéficie également à une citoyenneté européenne renforcée et participe fortement à l'internationalité du territoire de la Métropole.

Au regard des objectifs poursuivis par l'association, des activités qu'elle déploie et de leur intérêt pour le territoire, notamment en termes de collaborations culturelles et éducatives franco-allemandes en adéquation avec les valeurs de paix et de démocratie, la Métropole souhaite accompagner financièrement celle-ci.

Elle souhaite, ainsi, conforter l'action de l'association sur la base d'un partenariat qui s'établit dans la durée et, notamment, accompagner cet acteur du territoire dans le développement de ses activités sur les trois années qui viennent, et ce dans un contexte géopolitique en transformation.

Une convention de partenariat triennale est donc proposée dans cette perspective.

## **2°- Programme d'actions du Goethe Institut Lyon pour 2024 et plan prévisionnel de financement**

Malgré le contexte de bouleversements géopolitiques profonds et d'un cadre financier plus restreint évoqué plus haut, l'association Goethe Institut Lyon proposera, sur toute l'année 2024, une programmation culturelle et pédagogique contribuant à la mobilité européenne et à l'émergence d'une identité européenne adressée à la population de la Métropole. L'objectif de toutes les offres du Goethe Institut est d'atteindre un public aussi large que possible ; un accent particulier est mis sur les projets destinés à la jeunesse. L'accent sera également mis sur des projets autour de dialogues européens au niveau de la société civile.

Des questions telles que la défense de la démocratie en Europe, notamment en cette année d'élections européennes, mais aussi la poursuite du cycle autour des *fake news* seront au cœur des projets et rencontres.

Plusieurs projets seront mis en place en 2024 :

- Mobile : de nouveaux espaces inclusifs dans le spectacle vivant, regards croisés franco-allemands,
- reprise du projet Transforme ta ville ! Échange de jeunes Francfort - Lyon,
- cycle de conférences Vivre autrement en Europe,
- poursuite du projet Ma ville en mots et en images avec écoles, collèges, illustrateurs entre Lyon et Leipzig,
- cycle de conférences autour des élections européennes,
- *Vox populi* : Focus sur le film européen engagé,
- poursuite du projet Les *Fake news* ne font pas l'Histoire !,
- poursuite du projet Plateforme pour les industries culturelles et créatives,
- participation à la fête du livre jeunesse de Villeurbanne - Ferdinand Lutz,
- Complètement Kafka ! dans le cadre, en 2024, de la commémoration du centenaire de la disparition de Franz Kafka : au programme du focus : expositions, rencontres, ateliers peinture murale avec auteur de BD.

Participations aux festivals de la Métropole en 2024 :

- Passeurs d'Europe,
- prix littéraire des jeunes européens,
- Écrans mixtes (mars 2024) : projection de deux films au Goethe Institut Lyon,
- Magnifique printemps / Printemps des poètes (9 au 25-29 mars 2024),
- Fête du livre jeunesse de Villeurbanne (3 au 7 avril 2024),
- Quais du Polar (4 au 7 avril 2024),
- *Littérature Live Festival* (mai 2024),
- Lyon BD Festival (7 au 9 juin 2024),
- Biennale d'art contemporain (septembre 2024),
- Festival Mode d'emploi (novembre 2024),
- Fête des Lumières (décembre 2024).

Au-delà de ces projets culturels, l'association poursuit toutes les propositions pédagogiques pour l'apprentissage de la langue allemande (cours, ateliers proposés aux enfants et aux familles les samedis, formation pour enseignants, préparation aux stages scolaires en Allemagne, etc.).

## Budget prévisionnel du programme d'actions 2024

Charges prévisionnelles	Montant (en €)	Produits prévisionnels	Montant (en €)
achats	1 200	vente de produits finis	120
services extérieurs	7 010	subventions d'exploitation dont	110 262
		<i>État allemand</i>	80 762
		<i>Région Auvergne-Rhône-Alpes</i>	10 000
		<i>Métropole</i>	10 000
		<i>Ville de Lyon - relations internationales</i>	8 000
		<i>Ville de Lyon - événements</i>	1 500
autres services extérieurs	64 250	autres produits	8 285
charges de personnel	46 207		
<b>Total</b>	<b>118 667</b>	<b>Total</b>	<b>118 667</b>

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € pour l'année 2024 au profit de l'association Goethe Institut Lyon pour la réalisation de son programme d'activités annuel.

L'attribution de cette subvention s'inscrit dans le cadre partenarial défini à travers la convention de partenariat triennale.

Pour les années 2025 et 2026, l'attribution de subventions d'un montant équivalent sera soumise au vote de l'assemblée, sous réserve de l'inscription des crédits au budget annuel de la collectivité et après présentation par l'association d'un compte-rendu d'activité de l'année écoulée et de son programme prévisionnel d'actions pour l'année à venir ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE****1° - Approuve :**

a) - la convention de partenariat triennale pour la période 2024-2026, à passer entre la Métropole et l'association Goethe Institut Lyon, définissant le cadre d'intervention pour trois ans ainsi que les conditions de versement de la subvention pour l'année 2024,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Goethe Institut Lyon, pour son programme d'actions 2024.

**2° - Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 10 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2024 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 9 avril 2024**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240408-321004-DE-1-1 Date de télétransmission : 9 avril 2024 Date de réception préfecture : 9 avril 2024
---

